



Réseau 
Education
et Solidarité

RAPPORT D'ACTIVITES

2009 / JUILLET 2011

INTRODUCTION

La période entre la conférence inaugurale du Réseau en mai 2009 et l'Assemblée Générale de juillet 2011 a été mise à profit pour lancer les activités du Réseau tout en le dotant de méthodologie et de visibilité, autour de deux objectifs :

- développer et promouvoir des systèmes de protection sociale solidaires pour les professionnels de l'Education eux-mêmes ou pour des populations plus larges,
- développer des stratégies d'éducation et de formation à la protection sociale solidaire.

Pour lancer les activités, le Réseau a organisé plusieurs missions exploratoires dans chaque région du monde

- en Europe : Russie,
- en Afrique : Maroc, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, République Démocratique du Congo
- en Amérique Latine : Argentine
- en Amérique du Nord : Etats-Unis, Canada
- en Asie : Chine, Japon.

Ces missions ont permis de se familiariser avec la diversité des enjeux et explorer des pistes d'action et de projets. Chaque mission a permis d'engager de nouveaux projets qui seront détaillés dans la première partie de ce rapport d'activités.

Mais le lancement du Réseau nécessitait aussi de mettre au point **des outils et méthodologies de travail**. La boîte à outils du Réseau s'est ainsi dotée

- de cadres méthodologiques adaptés à chaque catégorie de projets,
- d'un cadre de gestion des projets comportant
 - o des fiches projets décrivant les objectifs, le contenu, les partenaires et les moyens
 - o des conventions de projets liant le Réseau et les partenaires de chaque projet
 - o des fiches de mission pour cadrer les actions concrètes sur le terrain
 - o des fiches de budget, afin de maîtriser les coûts et d'évaluer les financements nécessaires.

1. Au cœur de l'activité du Réseau : les projets

Les projets initiés et accompagnés par le Réseau relèvent de 5 axes :

- Création et développement de mutuelles
- Formation, éducation et diffusion d'une culture de la protection sociale
- Solidarité concrète
- Partenariats et échanges
- Plaidoyer et communication.

1.1. *Création et développement de mutuelles*

Depuis sa création, le Réseau s'est engagé aux côtés d'un certain nombre de syndicats ou d'organisations qui souhaitent étudier, mettre en place ou développer des systèmes de protection sociale solidaires, principalement sur le modèle mutualiste. Il s'agit d'un travail de longue haleine, dont les résultats ne sont pas immédiats. Nous avons ainsi pris des contacts avec 10 promoteurs intéressés (Liban, Niger, Costa-Rica, Mali, Cameroun, Gabon, République Démocratique du Congo, Burkina-Faso, Russie, Etats-Unis), mais n'avons engagé concrètement le Réseau que dans 3 projets actifs à ce jour :

- développement d'une mutuelle santé pour les professionnels de l'éducation au Burkina-Faso, dans le cadre de la mise en place avec le soutien technique du Bureau

International du Travail (BIT) d'un socle universel de protection sociale, incluant une assurance maladie universelle ; le projet est porté localement par les 3 syndicats membres de l'Internationale de l'Education (IE), et soutenu par la Centrale des Syndicats du Québec (CSQ, Canada) et la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN, France)

- accompagnement par l'Union Mutualiste Retraite (UMR, France) du syndicat Education and Sciences Employees Union of Russia (ESEUR, Russie), pour le développement d'un fonds de pension mutualiste et solidaire
- premières réflexions et travail sur une maquette de système de complémentaire santé solidaire pour les enseignants de l'Université de Wuhan (Chine), en coopération avec l'Université Paris I et la MGEN (France).

Ces projets devraient donner leurs premiers résultats concrets au deuxième semestre 2011, mais ne devraient être finalisés qu'en 2012. Ils devraient également permettre au Réseau et à ses partenaires de tirer les premières leçons pour pouvoir accompagner au mieux les projets suivants. Il faut également noter que dans certains cas, le Réseau est resté en retrait, mais a alimenté la réflexion et l'action d'acteurs syndicaux (c'est le cas actuellement pour la République Démocratique du Congo) ou a transmis le dossier à d'autres acteurs (cas du Liban).

1.2. Formation, éducation et diffusion d'une culture de la protection sociale

Comme le Président l'a souligné dans son rapport moral, nous sommes là au cœur de ce qui est attendu du Réseau : la mobilisation du monde éducatif et de l'économie sociale pour favoriser la formation de cadres professionnels et dirigeants, d'initier et de soutenir des actions d'éducation à la protection sociale et de prévention santé, et dans une perspective à plus long terme, de contribuer à l'émergence et au développement d'une culture de la protection sociale.

En ce qui concerne **la formation de cadres professionnels et dirigeants de systèmes de protection sociale, notamment de mutuelles**, le Réseau a depuis sa création initié ou accompagné des projets de deux types :

- des formations concrètes en faveur de dirigeants mutualistes : c'est le cas des programmes développés avec le Centre de Formation des Militants de la MGEN pour la Mutuelle Générale des Fonctionnaires (MUGEF, Côte d'Ivoire) et pour la Mutuelle Générale des Personnels de l'Administration Publique (MGPAP) et des dirigeants syndicaux au Maroc, ou encore celui qui a été réalisé à Ouagadougou pour des dirigeants mutualistes et syndicaux de l'Union Economique et Monétaire de l'Ouest Africain (UEMOA) ;
- le développement d'une ingénierie de formation et à plus long terme de certification universitaire pour la formation de dirigeants mutualistes et d'économie sociale, en appui sur deux projets initiés par l'Asociacion Federal de Educadores en Cooperativismo y Mutualismo (AFECYM, Argentine) et la MGEN en Amérique Latine, et en Europe avec l'Université Petro Maior (Roumanie) : le travail porte à la fois sur le contenu des modules, et sur la mise en place d'une plate forme d' « e-learning » avec l'appui de l'Université du Québec à Montréal (UQAM, Canada)

L'éducation et la diffusion d'une culture de la protection sociale sont le deuxième volet de cet axe 2. La phase de démarrage du Réseau a surtout permis de mieux définir le cadre

de cette action et de préparer la mise en réseau des soutiens indispensables à la réussite de projets dans les pays :

- le cadrage et le développement d'une stratégie concernant l'éducation à la protection sociale a fait l'objet d'un projet auquel ont fortement contribué le BIT et l'IE, et permettant de définir les conditions de réussite de stratégies d'éducation à la protection sociale :
 - o mise en place d'une base de connaissances sur les expériences en la matière (une première base a été établie avec le BIT, disponible sur le site)
 - o première réflexion sur les conditions d'un bon développement des stratégies et outils d'éducation à la protection sociale et de prévention, notamment avec le Centre Interaméricain d'Etudes de la Sécurité Sociale (CIESS, Amériques)
- le lancement d'un Réseau des Centres de Formation en Protection sociale au niveau international, en commençant avec l'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S, France) et le CIESS (Amériques), ainsi que le Centre de Formation du BIT à Turin
- la diffusion d'une publication, les « Cahiers du Réseau » pour partager résultats de recherches, expériences et innovations dans le domaine de la formation et de l'éducation à la protection sociale et de la prévention.

1.3. Solidarité concrète

Le développement de la protection sociale dans de nombreux pays s'est souvent fait par la mise en place de solidarités financières initiées par des groupes sociaux ou professionnels, notamment les professionnels de l'éducation. Cette solidarité locale, devenue nationale par la suite, doit désormais prendre en compte la mondialisation de notre société. Une solidarité professionnelle internationale qui pourrait être le prochain défi pour le mouvement mutualiste.

C'est dans cet esprit que le Réseau s'est attaché à promouvoir la solidarité Nord-Sud entre professionnels de l'éducation, à travers leurs syndicats ou leurs mutuelles. Plusieurs pays du Nord se sont inscrits dans ce mouvement : Canada, Australie, Suède, France.

Pour démarrer le mouvement, le Réseau a travaillé, dans le cadre d'un « projet préparatoire », sur 2 aspects :

- le cadrage des conditions de transfert des fonds, afin que 1 € solidaire partant du Nord arrive au Sud, sans déperdition de transfert ;
- surtout, le cadrage des conditions que doit remplir l'organisation qui répartira les fonds perçus entre ses adhérents au Sud.

Par ailleurs, dans le cadre du projet de création de mutuelle au Burkina-Faso, le syndicat québécois CSQ participera à la première expérience concrète d'Euro solidaire, dès que la mutuelle sera sur les rails, et que les prestations de santé seront définies, ainsi que les contributions des adhérents locaux et des pouvoirs publics du pays.

1.4. Partenariats et échanges

Cet axe a d'abord été envisagé comme **un moyen pour des organismes mutualistes d'établir des coopérations entre eux et entre leurs établissements de soins**. C'est ainsi que deux projets sont en cours entre :

- la MGEN et son centre de Nancy et la MUGEF Côte d'Ivoire
- le Centre de Soins de Paris et le Complexe Médico Social de la MGPAP du Maroc.

Dans les deux cas, une convention portant sur le jumelage des établissements a été signée. Les établissements échangent des personnels, travaillent sur des sujets d'intérêt commun

comme l'accueil des patients ... Et le résultat de ces travaux fera l'objet d'une évaluation et d'une restitution qui viendra alimenter la base de connaissances du Réseau. Un Comité des Jumelages a été mis en place, qui se réunira une fois par an pour tirer le bilan des différentes actions menées entre les différents partenaires, afin de mutualiser les réussites et les innovations ou pratiques intéressantes.

Mais il est également apparu qu'il serait important de **travailler sur des thématiques d'intérêt commun**. Deux de ces thématiques ont été dégagées dans un premier temps :

- La santé au travail des professionnels de l'éducation, à travers une première coopération entre le Réseau d'Information sur la Santé de la National Education Association (NEA HIN, USA) et la Direction Santé de la MGEN. Le premier sujet de travail portera sur le « burnout » des enseignants, et devrait permettre de rassembler les résultats de recherches des deux côtés de l'Atlantique et d'échanger sur les causes, conséquences et outils de prévention sur le sujet ; le tout devant déboucher sur une mobilisation plus large de syndicats d'enseignants et d'acteurs mutualistes et sur une conférence en 2012
- Le vieillissement et la dépendance, sujet qui concerne l'ensemble des pays, et tout particulièrement le Japon et les pays européens ; la préparation d'une mission au Japon, centrée sur cette thématique, a été initiée en 2010.

Par ailleurs, le Réseau sert de lieu de rencontre pour des acteurs qui souhaitent entamer des échanges, comme c'est le cas en Europe entre la MGEN et la mutuelle britannique BENENDEN.

1.5. Plaidoyer et communication

Dernier axe de travail, plus transversal et apportant un support aux autres projets, les activités de plaidoyer et communication ont joué un rôle important pour dynamiser le Réseau et lui apporter visibilité et élargissement de la base de recrutement.

En termes de plaidoyer, le Réseau s'est fait connaître et a acquis une légitimité grâce à une **participation dans de nombreuses manifestations** :

- interventions et / ou co-organisation lors de conférences portant sur le sujet de la protection sociale : conférence IPSE à Liège (Belgique), Journée Internationale de la MGEN (France) ou encore conférence économie sociale de Marseille (France)
- participation aux manifestations internes de l'IE (congrès régional Afrique, réunion du comité francophone à Casablanca, conférence mondiale des femmes à Bangkok) ou de l'AIM (Assemblée générale à Bruxelles, réunion Amérique du Sud à Buenos Aires).

Le Réseau est également actif au sein de la **Coalition pour l'Initiative des Nations Unies pour un Socle de Protection Sociale**, au sein de laquelle il est une des 3 ONGs associées aux côtés des agences des Nations Unies, du Fonds Monétaire International (FMI), de la Banque Mondiale et de Gouvernements. C'est à travers la participation à cette coalition qu'il a été possible de donner un appui fort aux actions dans le champ de l'éducation à la protection sociale.

De même, le Réseau s'inscrit dans des **partenariats avec des réseaux** du monde enseignant (programme « PRODERE Afrique Occidentale ») ou de celui de la protection sociale (Groupement d'Intérêt Public Santé Protection Sociale International, GIP SPSI, ou plate-forme de l'assurance maladie en France), afin de développer des réflexions et futurs projets qui devraient aboutir en 2011-2012.

Bien évidemment, le Réseau se met en **contact avec de nombreux partenaires potentiels**, fondations, entreprises ... Plus de 20 contacts ont ainsi été établis. Mais cette démarche n'a malheureusement pas encore porté de fruits tangibles en matière de partenariats financiers. C'est là un des points faibles de l'action du Réseau pour ses premières années.

Enfin, le Réseau a travaillé sur **des outils de communication** pour établir un courant régulier d'information et d'échanges :

- par des lettres d'information diffusées dans les trois langues du Réseau tous les deux mois ;
- par un site Internet pensé comme un lieu ressource pour les membres et partenaires : boîte à outils, actualités, informations sur les projets ...
- par un blog et une page Facebook, afin d'alimenter un flux d'information et de débats avec tous ceux que son activité intéresse.

2. La structuration des instances et de l'organisation du Réseau

L'activité ainsi développée a nécessité une structuration du fonctionnement du Réseau, de ses instances et de son organisation.

2.1. Le personnel du Réseau

En cette phase de démarrage, le Réseau a eu besoin de deux personnes, chacune ayant des fonctions différentes :

- une coordinatrice, qui avait déjà participé au lancement du Réseau, dont les missions concernent principalement
 - o la gestion administrative et l'animation des projets avec les partenaires et adhérents
 - o la mise au point et le suivi régulier des outils de communication, notamment le site Web
 - o le suivi administratif des instances et des adhésions
 - o le suivi budgétaire
 - o la participation à certaines actions et projets
- un délégué général, recruté en février 2010, qui a pour mission
 - o la mise en œuvre, en application des orientations données par le Conseil d'Administration, le Bureau et le Président, des stratégies de développement des activités et projets,
 - o l'animation des actions de plaidoyer et de communication
 - o le développement des partenariats et des relations institutionnelles.

2.2. Les instances du Réseau

Le Réseau a adopté puis déposé ses statuts d'association belge fin 2009. Depuis, les instances du Réseau ont fonctionné de manière régulière :

- le Conseil d'Administration a été réuni 2 fois avant la fin de 2010, et une fois en 2011, afin de définir les grandes orientations et de donner une impulsion aux actions ;
- le Bureau s'est réuni 10 fois, dont une fois en séminaire, en janvier 2010 ; ces réunions régulières ont été l'occasion :
 - o d'entrer en détail dans les orientations pour les traduire en axes de travail concrets

- lors du séminaire de janvier 2010, de clarifier le positionnement du Réseau et de donner la matière qui a permis de rédiger le Manifeste et de lancer le site web
- d'assurer le suivi de l'action des professionnels du Réseau,
 - en validant le lancement des projets et en suivant la réalisation de ces projets
 - en orientant, validant et suivant la réalisation des outils et actions de plaidoyer et de communication.

2.3. Le fonctionnement en Réseau

Le Réseau fonctionne selon deux grands modes.

Le mode projet a été adopté pour ses 5 axes de travail. Ses modalités ont été rappelées en introduction ; ce sont les adhérents et les partenaires qui portent la plupart des projets, le rôle du Réseau étant avant tout :

- de mettre en relation et de créer les conditions de démarrage des projets
- de fournir les outils et cadres de référence des projets
- de tirer les leçons des projets menés et de mutualiser les résultats pour enrichir la base de connaissances et les pratiques, bouclant ainsi un cycle vertueux.

Le Réseau est en revanche en position d'initiative et d'animation dans les missions exploratoires et pour des outils fédérateurs.

Le mode régional, qui permet de réunir les acteurs d'une région du monde, afin de fédérer localement les énergies et de mettre en mouvement l'ensemble des acteurs. Ce mode n'a pour le moment fonctionné réellement que sur l'Amérique Latine, avec 3 réunions du Réseau (2 en 2010 et 1 en 2011).

3. Les adhésions et soutiens au Réseau

Le fonctionnement en réseau que nous avons adopté implique, comme nous l'avons vu dans le point 2, que le siège du Réseau reste une simple tête de réseau, les activités étant développées par les adhérents et des partenaires. Le développement des adhésions et des partenariats est donc une condition sine qua non de la réussite du Réseau !

En termes d'adhésions, le Réseau avait en 2010 :

- Les 3 membres fondateurs
- 29 membres actifs, syndicats de professionnels de l'éducation
- 4 membres associés, issus du monde de l'économie sociale ou intéressés par les thématiques développées par le Réseau : l'UMR, la CASDEN, le Groupe Lazard et OFI VALMO
- 3 membres individuels issus du monde enseignant et mutualiste et ayant souhaité apporter une contribution personnelle au Réseau.

Au début 2011, le Réseau a pu constater avec satisfaction que les adhésions se renouvelaient quasiment systématiquement, et que de nouveaux membres associés rejoignaient ses rangs, comme l'UNMS (Belgique), la LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT (France).

Mais au-delà de cet aspect quantitatif, la base adhérente est encore insuffisante :

- pour assurer une part significative du budget de l'organisation

- car elle présente une couverture géographique trop concentrée sur l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Afrique, l'Amérique Latine et l'Asie étant encore faiblement représentées
- car elle n'a pas encore su associer de manière importante des structures d'économie sociale (mutuelles, coopératives du secteur de la santé ...).

De même, **les partenaires financiers** n'ont pas encore fait le pari du Réseau, en dehors des membres associés partenaires financiers cités plus haut. Malgré une base de plus de 40 contacts actifs, les soutiens financiers ne se sont pas concrétisés avant la fin de 2010. 2011 devrait cependant voir des partenaires se décider, notamment sur des projets. Reste que le soutien au fonctionnement du Réseau est inexistant à ce jour, ce qui fragilise la structure financière. La recherche de soutiens financiers doit donc être une priorité de premier rang pour 2011.

CONCLUSION

Par son activité en 2009 – 2010, le Réseau a su construire une notoriété et une dynamique indéniables. 2011 devra être l'année de la confirmation :

- par l'aboutissement de projets dans les 5 axes de travail
- par la confirmation d'un positionnement institutionnel international à travers sa contribution à la dynamique du socle de protection sociale
- par une stratégie de communication dynamique et interactive qui peut se baser sur les outils développés en 2010
- par la stabilisation de la base financière du Réseau.